

Toute personne qui se pose une question concernant la santé désire trouver aisément une réponse, et dans les meilleures conditions de sécurité. Avec accès à un soignant compétent chaque fois que nécessaire, et sans médicalisation excessive.

Mais quel soignant ? L'accessibilité et la compétence ne comptent-elles pas davantage que la profession du soignant ? Par exemple, un médecin est-il le seul intervenant possible pour assurer au mieux le suivi médical, en cas de prise d'une contra-

La question centrale est bien celle de la répartition des missions et tâches entre différentes professions de soins, assortie des conditions de cette répartition pour un meilleur service aux patients. Sans chercher à maintenir à tout prix l'organisation actuelle des rôles, voire certains prés carrés corporatistes.

Place à l'imagination. Examiner pour chaque tâche les conditions d'une bonne réalisation, et créer un mode de répartition des tâches évolutif parmi les soignants de proximité, afin de répondre au mieux

É D I T O R I A L

Oser innover

ception orale ? Pas forcément, comme le montre l'initiative exposée sous forme de poster aux Rencontres Prescrire 2012, présentée dans ce numéro page 863.

Les missions attribuées à chaque profession soignante diffèrent d'un pays à l'autre, et elles évoluent. *Prescrire* en a déjà fourni divers exemples : le rôle des infirmiers au Royaume-Uni, au Canada et dans d'autres pays (lire le numéro 306 page 304, le numéro 346 pages 601, 602, 612) ; les missions des infirmiers, des kinésithérapeutes ou des sages-femmes, entre autres, se modifient en France aussi (lire par exemple les numéros 271 page 299, 290 page 936, 342 page 296, 346 page 625). Différents modes de soins se développent, tels que l'hospitalisation à domicile, qui engagent au travail en équipe et aux partages de compétences (lire dans ce numéro page 854).

aux besoins d'une population locale. Apporter aux usagers les meilleures garanties possibles, en faisant passer les standards de qualité avant tout objectif économique, en créant quand nécessaire des formations complémentaires, en concevant des évaluations du service rendu. C'est une manière pour les soignants d'innover sur des bases solides, et de travailler ensemble.

Des soignants de terrain sont à l'initiative d'"innovations sociales", modifiant l'organisation des soins, en privilégiant la qualité et l'intérêt des patients. Voilà qui est stimulant.

Vous aussi, osez innover !

Prescrire